

Nom :

Prénom :

Etablissement :

Ville :

à Madame le Recteur de l'Académie de Dijon

Sous couvert de

Objet : participation à un stage de formation syndicale.

Madame le Recteur,

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11/01/1984 et de la loi n° 82-997 du 23/11/1982 définissant l'attribution des congés de formation syndicale avec maintien intégral du salaire,

J'ai l'honneur de solliciter un congé le 18 décembre 2008 afin de pouvoir participer au stage qu'organise à Auxerre la section départementale du SNES-FSU, sous l'égide de l'IRHSES, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour formation syndicale (arrêté publié au J.O. du 05/02/1993).

A, le

signature

Nom :
Catégorie :
Lycée Catherine et Raymond Janot
1 Place Lech Walesa
89094 Sens

à

Madame le Recteur de l'Académie de
Dijon
s/c Monsieur le Proviseur du lycée

Objet : participation à un stage de formation syndicale.

Madame le Recteur,

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11/01/1984 et de la loi n° 82-997 du 23/11/1982 définissant l'attribution des congés de formation syndicale avec maintien intégral du salaire,

J'ai l'honneur de solliciter un congé le
afin de pouvoir participer au stage qu'organise à la section départementale de la FSU, sous l'égide de l'IRHSES, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour formation syndicale (arrêté publié au J.O. du 05/02/1993).

Sens, le

Nom :
Catégorie :
Collège André Malraux
Avenue de Saint Bond
89100 Paron

à

Madame le Recteur de l'Académie de Dijon
s/c Madame la Principale du collège

Objet : participation à un stage de formation syndicale.

Madame le Recteur,

Conformément aux dispositions de la loi n°84-16 du 11/01/1984 et de la loi n° 82-997 du 23/11/1982 définissant l'attribution des congés de formation syndicale avec maintien intégral du salaire,

J'ai l'honneur de solliciter un congé le afin de pouvoir participer au stage qu'organise à la section départementale de la FSU, sous l'égide de l'IRHSES, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour formation syndicale (arrêté publié au J.O. du 05/02/1993).

Sens, le